

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 21 août 2007 à 19 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Madame Brunelle Lafrenière
Madame France Désaulniers	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Duchesne	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Denis Émond	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Madame Patricia Magny	Directrice des Services des ressources humaines par intérim
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée à cette séance.

Président(e)

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 31 0807 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0807-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.4 Implantation et aménagement d'un parc de planches à roulettes.
- 4.5 Demande de changement d'école.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 32 0807 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires tenue le 3 juillet 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0807-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant ensuite aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc informe les commissaires des affectations temporaires aux postes de directions d'établissement pour l'année scolaire 2007-2008. Il est procédé au dépôt d'un document au terme des explications fournies par monsieur Leclerc.

Affectations
temporaires aux
postes de
directions
d'établissement
2007-2008

RÉSOLUTION 33 0807 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit déposé le document 0807-05 relatif aux affectations temporaires aux postes de directions d'établissement pour l'année scolaire 2007-2008.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général consulte les commissaires quant à un projet d'organisation d'une activité d'accueil du personnel de la commission scolaire. Au terme d'échanges sur ce dossier, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Activité d'accueil
du personnel – 10^e
anniversaire de la
C.S.É.

RÉSOLUTION 34 0807 : CONSIDÉRANT que la commission scolaire est en processus d'élaboration d'un nouveau plan stratégique;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT également que l'année scolaire 2007-2008 constitue la 10^e année d'existence de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil des commissaires de souligner cet événement de façon particulière par la tenue d'une activité favorisant le développement du sentiment d'appartenance et constituant une motivation à l'occasion de la rentrée scolaire 2007-2008;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit autorisée l'organisation d'une activité d'accueil du personnel de la commission scolaire;

QUE les modalités afférentes à cette organisation soient confiées à la Direction générale.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les membres du conseil des commissaires acceptent la démission d'un cadre d'établissement.

Démission et
retraite d'un cadre
d'établissement

RÉSOLUTION 35 0807 : CONSIDÉRANT que monsieur Ghislain Gravel, directeur à l'école institutionnelle de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT la confirmation par la CARRA de son admissibilité à une telle retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Ghislain Gravel, laquelle est afférente à sa retraite en date du 27 septembre 2007;

Que soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec monsieur Ghislain Gravel.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, recommande la conclusion d'une entente avec la Ville de Saint-Tite concernant l'implantation et l'aménagement d'un parc de planches à roulettes à l'école secondaire Paul-Le Jeune. Il est donné suite à cette recommandation.

Entente avec Ville
de Saint-Tite –
Implantation d'un
parc de planches à
roulettes à Paul-Le
Jeune

RÉSOLUTION 36 0807 : CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Tite et la Commission scolaire de l'Énergie administrent respectivement des fonds publics en tant que personnes morales de droit public;

Président(e)

CONSIDÉRANT que le territoire municipal sous la juridiction de la ville constitue une partie du territoire scolaire sous la juridiction de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la ville et la commission scolaire favorisent l'utilisation de leurs immeubles par les organismes publics ou communautaires de leur territoire;

CONSIDÉRANT que la ville et la commission scolaire reconnaissent les avantages d'une concertation municipale-scolaire afin de maximiser l'utilisation de leurs immeubles et équipements et d'offrir à la population de leur territoire une diversité de services de qualité;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec la Ville de Saint-Tite relative à l'implantation d'un parc de planches à roulettes à l'école secondaire Paul-Le Jeune;

QUE, par suite, la présidente madame Danielle Bolduc et le directeur général monsieur Claude Leclerc soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, les commissaires autorisent une dérogation à la politique du transport scolaire afin d'accepter une demande de changement d'école.

Demande de
changement
d'école

RÉSOLUTION 37 0807 : CONSIDÉRANT que des parents d'un élève ont présenté une demande de changement d'école;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit autorisée une dérogation à la Politique sur le transport scolaire et qu'il soit donné suite à la demande de changement d'école pour un élève (J.-F.T., TREH31938591).

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, Me Serge Carpentier soumet à l'adoption du conseil des commissaires un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

Adoption du
règlement relatif
au Code d'éthique
et de déontologie
applicable aux
commissaires

RÉSOLUTION 38 0807 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires*;

Président(e)

CONSIDÉRANT, à la suite de la sanction le 14 décembre 2006 de la Loi modifiant la *Loi sur les élections scolaires* et la *Loi sur l'instruction publique* (Projet de loi no 32), que des dispositions relatives au *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires* ont été modifiées;

CONSIDÉRANT, par suite, que le conseil des commissaires a formé un comité de travail aux fins de procéder à la révision du règlement actuel portant sur ce sujet;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de travail relatif à la révision du code d'éthique et de déontologie;

CONSIDÉRANT que les consultations requises par la Loi sur l'instruction publique ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit adopté le règlement relatif au *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires* décrit au document 0807-06.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources humaines. Au terme des renseignements fournis par madame Patricia Magny, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démissions

RÉSOLUTION 39 0807 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Pascale Frigon, technicienne en éducation spécialisée à l'école Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables, laquelle est effective au 29 juin 2007;
- ✓ Manon Boudrault, éducatrice en service de garde à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, laquelle est effective au 23 juin 2007;
- ✓ Marie-Antoinette Tremblay, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, laquelle est effective au 15 août 2007.

Adopté unanimement

Démissions pour fins de retraite

RÉSOLUTION 40 0807 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission pour fins de retraite ;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ André Flageole, préposé aux personnes handicapées à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 27 juin 2007;
- ✓ René Gélinas, magasinier classe principale au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, laquelle est effective au 31 août 2007.

Adopté unanimement

Congés sans
traitement

RÉSOLUTION 41 0807 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé sans traitement pour l'année scolaire 2007-2008;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE d'accorder un congé sans traitement, tel que décrit ci-dessous, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Sylvie Lambert, orthopédagogue à l'école Saint-Joseph à Saint-Gérard-des-Laurentides, 20 %, du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008;
- ✓ Michèle Leclerc, psychoéducatrice au centre administratif à Shawinigan, 20 %, du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008;
- ✓ Claire Champagne, conseillère pédagogique au centre administratif à Shawinigan, 20 %, du 1^{er} juillet 2007 au 27 juin 2008;
- ✓ Mélanie Duchesneau, éducatrice en service de garde à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, 100 %, du 27 août 2007 au 22 juin 2008;
- ✓ Michèle Mongrain, enseignante à l'école Centrale à La Tuque, 4,88 %, du 23 août 2007 au 30 juin 2008;
- ✓ Véronique Trudel, technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère, 100 %, du 23 août 2007 au 26 juin 2008;
- ✓ Karine Ricard, technicienne en service de garde à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, 100 %, du 20 août 2007 au 20 juin 2008.

Adopté unanimement

Annulation de
congés sans
traitement

RÉSOLUTION 42 0807 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 327 0607, que des congés sans traitement ont été autorisés;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie désirent annuler leur congé sans traitement;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soient annulés les congés sans traitement des personnes suivantes :

- ✓ Oana Richelieu, enseignante à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ Sylvie Bordeleau, enseignante à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Adopté unanimement

Engagements

RÉSOLUTION 43 0807 : CONSIDÉRANT, suite à l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient autorisées les affectations suivantes:

- ✓ Johanne Boisvert, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, aux Services éducatifs au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 4 septembre 2007;
- ✓ Sylvie Boudreault-Déry, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, aux Services éducatifs au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 13 août 2007;
- ✓ Dany Marcouiller, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, aux Services éducatifs au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 16 août 2007;
- ✓ Annick Moreau, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine aux écoles Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables et Primadel à Saint-Adelphe, et ce, à compter du 4 septembre 2007;
- ✓ Sylvie Labrecque, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Annie Bernier, surveillante d'élèves, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 13 août 2007;

Président(e)

- ✓ Karine Roy, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 27 août 2007;

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Engagements

RÉSOLUTION 44 0807 :

CONSIDÉRANT, suite à l'affichage de postes, que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et à l'application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Maryse Lamarche, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Geneviève Bourgoïn, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Marie-Julie Boisvert, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école des Vallons à Saint-Paulin, et ce, à compter du 27 août 2007;
- ✓ Marie-Claude Bérubé, technicienne en éducation spécialisée, poste cyclique à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 27 août 2007.

Adopté unanimement

Engagement de professionnels

RÉSOLUTION 45 0807 :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes d'orthopédagogues;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective applicable aux fins de comblement de postes vacants;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie peut abolir ce poste en conformité avec la convention collective du personnel de soutien;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE l'abolition d'un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée de 15 heures à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 22 août 2007.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 21 août 2007.

À 20 h 15, il est procédé à la tenue d'un huis clos.

Huis clos

RÉSOLUTION 49 0807 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 21 h 25, il est successivement procédé à la réouverture et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 50 0807 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 51 0807 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire